Image not found or type unknown

avis d' expertise immobilière

Par **speedy31**, le **28/01/2011** à **19:07**

bonjour ;
mon ami et moi même avons pour projet d'acheter une maison prochainement. Cette maison date de l'année 2005. Hors,sur le rapport d'expertise, concernant l'état des risques naturels, il est indiqué : " présence d'un plan de prévention des risques naturels (mouvement de terrain) ; absence de plan de prévention des risques technologiques, zone sismique définie en classe : zone Ia"
Nous avons bien regardé la maison sous tous ces angles et nous ne lui trouvons aucun défaut (pas de fissure)
donc je ne sais pas trop s'il'est prudent d'acheter cette maison. J'aimerais avoir des conseils car je n'y connais pas grand chose.
Merci beaucoup d'avance.

Par **Domil**, le **28/01/2011** à **21:16**

L'état des risques naturels ne veut pas dire que la maison a un défaut, mais établit les risques auxquels vous pourriez avoir à faire face dans l'avenir (et sans possibilité de vous retourner contre le vendeur)

Risque sismique :
zone 0 : sismicité négligeable mais non nulle
zone Ia : sismicité très faible
zone Ib : sismicité faible
zone II : sismicité moyenne
zone III : sismicité forte.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés